

BULLETIN OFFICIEL

DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TIR À L'ARC

No. 4

V A R S O V I E

23 Juillet 1936

BUREAU.

<i>Président:</i>	M. le dr. Bronisław Pierzchała, Pologne, Varsovie, 3 rue Myśliwiecka.
<i>Vice-Présidents:</i>	M. le Gén. C. E. Macquoid, Angleterre, Upwey, Pangbourne, Berks. M. O. Magniette, Belgique, Auderghem-Bruxelles, 6, A. Ernest Claes. M. Paul Canet, France, Paris, 29, Bld Malesherbes. M. Béda Pilotti, Tchécoslovaquie, Praha, Plaveckà, 14.
<i>Secrétaire général:</i>	Cons. du Ministère, Juljan Leśniewski, Pologne, Varsovie, Dobra, 53.
<i>Secr. général adjoint:</i>	Mr. Paul Demare, France, Paris.
<i>Membres:</i>	Vacat-Egypte, Union Egyptienne des Sociétés Sportives, Alexandrie 10, rue Md. Pacha el Falaki. M. L. C. Smith, Etats-Unis Boston, Mass 616, Old South Building. M. A. van Tuijl, Hollande, Eindhoven, 44, rue Boschdijk. M. Kalman von Kenderessy, Hongrie, Budapest, I, Gyori ut, 4, II et. 4. M. le cpt. Sixten von Hofsten, Suède, Stockholm, Fredrikhofsgatan, 8.

FÉDÉRATION ADHÉRENTES.

<i>Angleterre:</i>	Union des Archers Anglais, Secrétaire Honoraire M., le Gen. C. E. Macquoid, Upwey, Pangbourne, Berks.
<i>Belgique:</i>	Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau, Président M. O. Magniette, Auderghem-Bruxelles, 6 Av. Ernest Claes.
<i>Egypte:</i>	Union Egyptienne des Sociétés Sportives, Alexandrie, 10, rue Md. Pacha el Falaki.
<i>Etats-Unis.</i>	National Archery Association of the U. S. A. Secrétaire M. L. Smith, Boston, Mass. 616, Old South, Building.
<i>France:</i>	Fédération Française de Tir à l'Arc. Président M. Paul Canet, Paris, 29, Bld. Malesherbes.
<i>Grèce:</i>	Fédération Hellénique de Tir et de Chasse, Athènes, rue Formionos, 6.
<i>Hollande:</i>	Union Néerlandaise de Tir à l'Arc, Président M. A. Van Tuijl Eindhoven, 44, rue Boschdijk.
<i>Hongrie:</i>	Union des Archers de Hongrie, M. Kalman von Kenderessy, Budapest I Gyóri ut. 4, III, Etage 4.
<i>Pologne:</i>	Union des Archers de Pologne, Président: ing. Korb Edward, Varsovie 3 rue Myśliwiecka.
<i>Suède:</i>	Union des Archers de Suède, Président M. le cpt. Sixten von Hofstan, Stockholm, Fredrikhofsgatan, 8.
<i>Tchécoslovaquie:</i>	Union des Archers de Tchécoslovaquie, Président Béda Pilotti Praha, Plaveckà 14.

BULLETIN OFFICIEL

DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TIR À L'ARC

No. 4

VARSOVIE

23 Juillet 1936



Monsieur Oscar Magniette Président de la Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau.



Monsieur J. Robyn secrétaire de la Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau.

Le Ve Concours International pour le Championnat du Monde a eu lieu au Stade du Centenaire à Heyssel- Bruxelles du 27 au 37 août 1935. Nous reproduisons ci-dessous les portraits des hôtes et organisateurs des championnats: Mr. Oscar Magniette, Président de la Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau et Mr. J. Robyn, le Secrétaire.

Fédération Internationale de Tir à l'Arc.

Procès-Verbal du Ve Congrès International de Tir à l'Arc.

Bruxelles, 1-er Septembre 1935.

I. Ouverture du Congrès par le Président.

Le Ve Congrès International de tir à l'arc se tient dans le salon de l'Exposition Universelle de Bruxelles.

La séance est ouverte à 11 heures.

Délégations présentes:

Angleterre,
Belgique,
France,
Pologne,
Suède,
Tchéco-Slovaquie.

Monsieur Pierzchala, président de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, propose Monsieur Gaston Quentin à la présidence du Congrès. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Après quelques mots de remerciement, adressés à l'Assemblée, Monsieur Quetin déclare la séance ouverte. Dans une courte allocution il félicite d'abord la fédération belge et en particulier son président, Monsieur Oscar Magniette, pour la parfaite organisation et le succès des Ves championnats du monde et félicite ensuite tous les lauréats de ces championnats, en particulier l'équipe Tchéco-slovaque, pour les progrès rapides qu'elle a réalisés depuis la fondation de la F. I. T. A., date du début de cette nation dans la pratique du tir à l'arc.

II. Approbation du procès-verbal du IVe Congrès.

Ce procès-verbal ayant paru in extenso dans le „Bulletin Officiel de la F. I. T. A.“ Nr. 3 du mai 1935, le président déclare qu'il n'a été l'objet d'aucune réclamation ni observation écrites. L'Assemblée n'en formulant pas davantage, ce procès-verbal est adopté.

III. Rapport Moral du Président.

L'année écoulée a débuté par les IVes championnats du monde organisés par les tireurs suédois à Bastad, centre des sports d'été, grâce aux soins du Président de l'Union des Archers de Suède le Cpt. Sixten von Hofsten, Mrs. Ludwig Nobel, Président du Club des Tireurs de Bastad et son fils Olaf.

Six nations ont pris part à ces concours et notamment: l'Angleterre, la Belgique, la France, la Pologne, la Suède et la Tchécoslovaquie. Non-officiellement prenait part aussi un représentant de la Finlande. Les championnats ont réuni 47 tireurs: 20 messieurs et 27 dames, 5 équipes de messieurs et 3 équipes de dames. La Grande-Bretagne n'a pas envoyé de représentants officiels; les archers anglais ont tiré seulement les concours non-officiels c'est à dire les Columbia Round et l'Américain Round, étant d'avis que les règles de ces championnats en ce qui concerne le même nombre des flèches pour différentes distances, étaient en contradiction avec les principes qui régissent le tir à l'arc en Angleterre.

Les concours organisés avec beaucoup de soin, se déroulaient dans des conditions atmosphériques fort défavorables, ce qui n'empêcha pas de noter plusieurs records, énumérés dans le Nr. 3 du Bulletin Officiel.

Le Congrès. Le IVe Congrès apporte aux championnats du monde des changements très importants: dès les débuts de l'existence de la FITA des difficultés ont surgi au sujet de l'unification des principes internationaux des tirs, car certaines nations (les Anglais, les

Americains, les Suédois) tirent aux longues distances de 90 et 70 mètres, les autres (les Français, les Belges, les Hollandais) — au courtes distances de 25, 30 et 50 mètres.

Pour donner satisfaction aux deux parties nous avons trouvé une solution en créant des épreuves similaires aux longues et aux courtes distances. Les tireurs ou les équipes qui ont obtenu les meilleurs résultats se rencontreront dans une épreuve finale à la distance de 50 mètres — le vainqueur de cette épreuve gagnera le titre du champion du monde. En conséquence la distance de 50 mètres est devenue une distance internationale. Ainsi le titre du champion du monde peut être acquis individuellement par un monsieur ou une dame, dans les tirs par équipes — par une équipe de dames ou de messieurs. Le nombre des championnats du monde est donc limité à quatre.

Une année à peine s'est écoulée depuis l'adoption de ce nouveau règlement, nous n'avons pas encore eu l'occasion de le mettre à l'épreuve aux championnats du monde, et voilà qu'il éveille déjà la critique des membres de la FITA. On objecte que l'obtention du championnat du monde peut aisément être une chose du hasard et ce ne sera point le meilleur tireur qui l'aura obtenu. Par exemple un tireur médiocre à la distance de 90, 70 et même de 50 mètres, peut être admis à l'épreuve finale, rien que pour avoir été sixième au pointage. Par hasard il obtient dans l'épreuve finale un résultat meilleur que celui d'un tireur parfait, mais qui ce jour — là était mal disposé. La Fédération Polonaise, après les expériences acquises lors des concours nationaux, trouve qu'il serait préférable de supprimer totalement l'épreuve finale, en créant deux championnats du monde, l'un pour les courtes distances, l'autre pour les longues distances. D'autre part on suggère de revenir au programme de Londres de 1933, le modifiant seulement en ce sens qu'on introduirait un nombre différent de flèches dans les différentes épreuves.

Cette question sera sans aucun doute discutée au Ve Congrès International, car les autres nations communiqueront peut-être aussi leurs observations, faites pendant les concours, basés sur le règlement de Bastad.

Au IVe Congrès furent adoptés les nouveaux statuts de la FITA, dont l'article le plus important est celui qui donne la définition d'un amateur et d'un professionnel dans le sport du tir à l'arc. Chaque disqualification, prononcée par une fédération nationale doit être confirmée par le Conseil de la FITA. De cette façon la FITA a établi des principes qui décideront de l'élimination d'un tireur des concours pour le championnat du monde.

Au cours de l'exercice écoulé onze nations appartiennent à la FITA, à savoir: Angleterre, Belgique, Egypte, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie Pays-Bas, Pologne, Suède et Tchécoslovaquie. Dernièrement la Grèce s'est adressée à nous, demandant des renseignements sur l'organisation technique du tir à l'arc. Les relations avec le Japon sont limitées jusqu'ici à l'échange des Bulletins cependant nous ne doutons pas que nous réussirons à nouer des relations plus proches avec ce pays, où notre sport est très développé. L'Union Italienne des Archers a annoncé son retrait de la FITA, le sport de tir à l'arc étant très peu pratiqué en Italie.

Jeux Olympiques. Le représentant polonais du Comité d'action pour l'inscription de la FITA aux Jeux Olympiques prit part à l'assemblée du CIO qui s'est tenue à Oslo au mois de Février dernier. Cette nouvelle démarche fut accueillie avec beaucoup de bienveillance, cependant, comme, le programme des Jeux Olympiques est déjà surchargé, le Comité organisateur tend plutôt à réduire les concours qu'à les multiplier, aussi le tir à l'arc n'a pas de chances à être admis aux Jeux Olympiques de Berlin. Lors de son séjour à Oslo, le Président

évidant avantages. Il décida donc de remettre l'exécution de ce projet au présent Congrès et de le mettre encore une fois en discussion.

Au mois de mai dernier la FITA a publié le Nr. 3 du Bulletin Officiel. Ce numero, édité grâce à la subvention de l'Union de Tir de Pologne, a paru avec un certain retard, en raison des difficultés que présentait la concordance du procès-verbal, des statuts et du règlement avec les membres de la FITA. Le Bulletin comporte: le procès-verbal du IVe Congrès International à Bastad,



Mr. le General C. E. Macquoid, Hon. Secretary General Council International Archery.

de la FITA a discuté avec le Dr. Lewald, président du Comité Organisateur des Jeux Olympiques de Berlin, la question des concours démonstratifs de tir à l'arc qui pourraient être organisés avant ou après les Jeux Olympiques. Ces concours auraient une importance énorme pour la propagande du tir à l'arc. La question sera assurément discutée et décidée au présent Congrès.

Le Congrès de Bastad avait décidé que la FITA adhérerait au Bureau Permanent des Fédérations Internationales Sportives. Cependant le Président de la FITA, ayant examiné cette question de plus près, constata que la-dite adhésion occasionnerait de nouveaux frais, sans qu'elle donne à la FITA de réels et

les statuts de la FITA, le nouveau règlement des tirs du championnat du monde de tir à l'arc, les communiqués officiels de la FITA et, dans la partie non-officielle, un article sur le tir à l'arc, qui nous fut envoyé par Mr. John Davey, champion anglais. Le numéro contient plusieurs photographies, prises pour la plupart lors des concours à Bastad. Nous y avons inséré aussi une traduction anglaise du règlement des tirs et des statuts. Nous sommes redevables de cette traduction à l'hon. Général C. E. Macquoid, que je remercie encore une fois pour son aimable collaboration. Ce texte anglais fut publié pour nos lecteurs dans les pays où la langue française est moins en usage, surtout pour nos amis des Etats-Unis.

IV. Rapport Financier.

La Commission des contrôleurs aux comptes, composée de MM. le capitaine Hogg (Angl.) le dr. Popp (Tchéco) et Paul Demare (France), a examiné au cours d'une reunion, tenue quelques jours précédant l'Assemblée Générale, la situation financière de la FITA. Après vérification des pièces comptables les comptes ont été reconnus exacts, la balance ayant été obtenue entre les recettes et les dépenses, grâce à une nouvelle et généreuse subvention de l'Union de Tir de Pologne. Au nom de la Commission monsieur Paul Demare donne lecture du rapport financier.

Dépenses

Frais de port et fourniture de Bureau	133.10	
Remunération pour les travaux au Secrétariat . . .	430.—	
Impression du Bulletin Officiel de la F. I. T. A. . . .	574.24	
Dépenses diverses	39.—	zl. 1176.34

Recettes

Encaissement des cotisations 1933/34 frs. 500	167.—	
Encaissement des cotisations 1934/35 frs. 1 000.	348.32	
Subvention de l'Union de Tir de Pologne	546.24	
Abonnement du Bulletin Officiel de la F. I. T. A. . . .	26.06	zl. 1307.66

Solde zl. 131.32

Prévision sur l'exercice 1935/36

Encaissement des cotisation p. l'exercice 1934/35, frs. 1750	587.—	
Arrérages en cotisations . . .	696.—	zl. 1283.—
Dépenses	1283.—	

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

V. Eléction du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a élu à l'unanimité tous les membres du Conseil démissionnaire, à savoir:

Président: Mr. le Dr. Bronislaw Pierzchala (Pologne)

Vice-Présidents: Mr. le Général C. E. Macquoid (Angleterre)
Mr. Oscar Magniette (Belgique)
Mr. Paul Canet (France)
Mr. Béda Pilotti (Tchéco-Slovaquie)

Secrétaire Général: Mr. le Lt. Julian Leśniewski (Pologne)

Secrétaire Général Adjoint: Mr. Paul Demare (France)

Membres: Mr. L. C. Smith. (Etats-Unis)
Mr. A. Van Tuijl. (Hollande)
Mr. Kalman von Kenderessy (Hongrie)
Mr. le cpt. Sixten von Hofsten (Suède)
Vac. Egypte.

VI. Règlement des tirs du Championnat du Monde.

Après une discussion laborieuse sur cette question décidément difficile à mettre au point, l'Assemblée vote le principe suivant:

Dorénavant il y aura, pour les épreuves dames et messieurs, individuelles ou par équipes, deux championnats, l'un aux longues distances, l'autre- aux courtes distances.

Sera champion du monde l'équipe ou l'individuel ayant totalisé le plus de points dans chacune des deux épreuves.

Cette formule semble donner satisfaction à toutes les délégations, toutefois Monsieur Oscar Magniette vote contre, car il estime que l'esprit sportif est plus nettement accusé, lorsque tous les aspirants, qualifiés au titre de champion, se rencontrent dans une ultime épreuve, pour décider du meilleur, comme cela a lieu dans tous les concours ou championnats de Belgique.

Donc les Championnats du Monde se tireront de la manière suivante:

A. Catégorie Messieurs:

Deux épreuves obligatoires (pour le titre de champion)

1-re épreuve: longues distances (2 jours)

90 mtr. — 144 flèches en 2 séries de 72
70 „ — 96 „ „ 2 „ „ 48
50 „ — 48 „ „ 2 „ „ 24

2-e épreuve: courtes distances (2 jours)

50 mtr. — 60 flèches en 2 séries de 30
35 „ — 60 „ „ 2 „ „ 30
25 „ — 60 „ „ 2 „ „ 30

Le classement pour le championnat du monde se fera en totalisant le plus grand nombre de points de chacun dans chacune des 2 épreuves.

B. Catégorie Dames

Même règlement que dans catégorie messieurs.

1-re épreuve: longues distances (2 jours)

70 mtr. — 120 flèches en 2 séries de 60
60 „ — 96 „ „ 2 „ „ 48
50 „ — 72 „ „ 2 „ „ 36

2-e épreuve: courtes distances (2 jours)

50 mtr. — 60 flèches en 2 séries de 30
35 „ — 60 „ „ 2 „ „ 30
25 „ — 60 „ „ 2 „ „ 30

Dans la catégorie dames, la nouvelle repartition du nombre de flèches à tirer aux grandes distances n'a pas réuni l'unanimité de l'Assemblée: la Pologne vote contre et l'Angleterre s'est abstenue. Sur la demande du Docteur Quentin l'Assemblée prend la disposition suivante au sujet des flèches traversant la cible ou rebondissant de celle-ci: Dans les épreuves du prochain Championnat du Monde, chaque trou de flèche sera bouché par une pastille en papier collant et ceci au fur et à mesure du lancement des flèches. Cette méthode, préconisée par la délégation tchécoslovaque, sera jugée à l'usage.

VII. Cotisation.

L'Assemblée vote à l'unanimité le maintien du prix de la cotisation soit: deux cent cinquante francs (Français) par an et par nation.

VIII. Jeux Olympiques.

Le président Pierzchala explique dans son discours les difficultés rencontrées, ainsi que les démarches effectuées pour faire admettre le sport de tir à l'arc aux Jeux Olympiques. Etant donné que le programme des Jeux est déjà surchargé, le tir à l'arc n'a pas de chances à être admis aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936. Cependant le président Pierzchala, lors de son séjour à Oslo a discuté avec Mr. le Dr. Lewald, président du Comité organisateur des Jeux Olympiques, la question d'une démonstration de tir à l'arc, qui

au présent Congrès. La cotisation au B. P. F. I. S. fait 8 dollars par an. On a résolu que le Bureau de la F. I. T. A. envoie une copie des règlements du Bureau Permanent à tous ces membres, afin que ceux-ci puissent se prononcer sur l'opportunité de la-dite adhésion.

XI. Questions diverses.

Le Président donne lecture d'une lettre adressée au Congrès par Mr. Beda Pilotti, président de l'Union des Archers de Tchéco-Slovaquie, qui s'excuse de son absence et présente ses meilleurs vœux.

Sur proposition du Général Macquoid le Conseil adopte la résolution suivante:

„Chaque nation affiliée à la F. I. T. A. désirant apporter une modification aux statuts ou au règlement devra en donner notification par écrit au Président de la F. I. T. A. avant le premier février de chaque année.



Les meilleures archères de Belgique
Mmes: Kessels J., Teerlinck H., Croslot A., Caluvaert R.

pourrait être organisée avant ou après les Jeux. L'action à ce sujet va être continuée par le comité spécial, élu à Bastad (voir procès-verbal de 1934) augmenté d'un nouveau membre en personne du Dr. Popp, délégué de la fédération organisatrice des championnats du monde à Prague.

IX. Les VIs Championnats du Monde.

Les VIs Championnats du Monde auront lieu à Prague. Quant à la date, les délégués tchéco-slovaques déclarent qu'ils ne peuvent pas encore la fixer, cependant ils tâcheraient de la mettre d'accord avec celle des démonstrations de Berlin.

X. L'adhésion au B. P. F. I. S.

Le Président communique qu'il n'a pas encore annoncé l'adhésion de la F. I. T. A. au Bureau Permanent des Fédérations Internationales Sportives. Vu, que cette adhésion provoquerait de nouveaux frais, il a décidé de mettre cette question encore une fois en discussion

Le Secrétaire Général de la F. I. T. A. enverra par écrit communication de ces modifications éventuelles à chaque nation affiliée à la F. I. T. A. avant le 1-er avril de chaque année”.

L'Assemblée adopte également une proposition du docteur Quentin, complétant la motion du Général Macquoid en ce qui concerne les élections au Conseil.

„Chaque nation, ayant à proposer un membre de sa Fédération aux élections du Conseil, devra le notifier par écrit au Président de la F. I. T. A. avant le 1-er février de chaque année. Chaque nation affiliée à la F. I. T. A. en sera avisée par le Secrétaire Général avant le 1-er avril”.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierzchala, après avoir prononcé quelques paroles aimables à l'adresse des Congressistes, lève la séance à 12 heures 50.

Le Secrétaire du Congrès Le Président du Congrès
(—) Paul Demare (—) Dr. Br. Pierzchala

Fait à Bruxelles le 1-er Septembre 1935.

V^e Championnat du monde

à Bruxelles, 27 au 31 Août 1935

LISTE DES COMPÉTITEURS

ANGLETERRE
 1 M^{mes} Atkinson, E.
 2 Barneby, P.
 3 Hogg, M.-C.
 4 Macquoid, C.
 5 Nettleton, L.
 6 Search, Ph.
 7 Trousdale.
 8 Williams, M.
 9 MM. Barneby, P.-B.
 10 Bernard, Ed.-P.
 11 Crewdson, B.
 12 Hartford, G.-B.
 13 Hogg, M.-C.
 14 Ingham, J.-C.
 15 James, A.-P.
 16 Macquoid, C.-E.
 17 Melville Foster
 18 Yates, J.

FRANCE
 19 M^{mes} Cruyppenninck.
 20 Frénot.
 21 Mauduit, M.

22 MM. Andrienne.
 23 Boulanger, L.
 24 Camel, M.
 25 Demare, P.
 26 Denape, M.
 27 Quentin, C.

HOLLANDE
 28 MM. Maassen, J.
 29 Martens, J.
 30 Theeuwis, A.
 31 V. d. Stonden.

HONGRIE
 32 MM. Antal, C.
 33 Némét, J.

POLOGNE
 34 M^{mes} Bunsch, Z.
 35 Janecka, M.
 36 Kurkowska, J.
 37 Moczulska, A.
 38 Stepien, M.

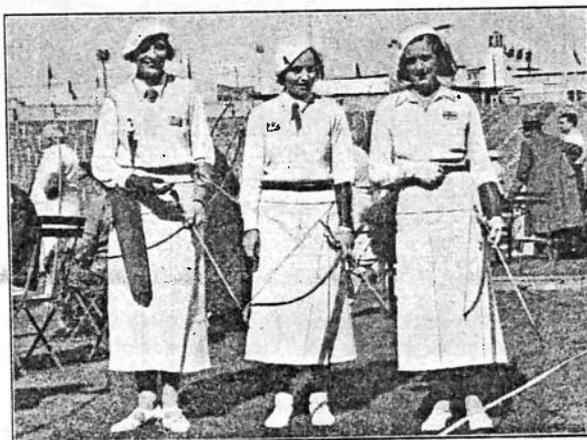
39 MM. Krajewski, J.
 40 Prugar, B.
 41 Sawicki, M.

SUÈDE
 42 M^{mes} Catani, I.
 43 Heilborn, E.
 44 Lindström, H.
 45 MM. Hansson, E.
 46 Heilborn, E.
 47 Kjellson, H.

TCHÉCOSLOVAQUIE
 48 MM. Dvoracek, B.
 49 Casseldorfer, L.
 50 Kucera, J.
 51 Lenecek, C.
 52 Popp, J. A.

FINLANDE
 53 M. Schybergson, E.
 (admis par exception)

BELGIQUE
 54 M^{mes} Caluwaert, R.
 55 Croslot, A.
 56 Kessels, J.
 57 Teerlinck, H.
 58 MM. Andriessen, A.
 59 De Rons, C.
 60 De Smet, L.
 61 Dupont, A.
 62 Kessels, O.
 63 Liekens, J.
 64 Moens, H.
 65 Smeyers, A.
 66 Smeyers, Th.
 67 V. d. Elst, Fr.
 68 Van Innis, H.
 69 Van Kolen, Ad.
 70 Van Kolen, Ant.
 71 Verhaeghe, E.
 72 Wagner, Ch.
 73 Walraevens, J.



Les meilleures archères de Suède. Mmes: Ina Catani (championne du monde) Heilborn E., Lindstrom H.

Liste des prix

Catégorie Messieurs

TIR PAR EQUIPES.

à l'équipe championne du monde: **Belgique.**

Le challenge „Le Vainqueur“ oeuvre de Robert Delandre,
 don de la Féd. Nat. Belge du Tir à l'Arc au berceau;
 Une coupe, don de la Ville de Bruxelles;
 3 médailles argent avec diplômes.

à l'équipe classée seconde: **Tchécoslovaquie.**
 3 médailles bronze avec diplômes.

à l'équipe classée première aux longues distances: **Tchécosl.**
 Le challenge Lord Revelstoke;
 1 médaille argent avec diplôme.

à l'équipe classée seconde aux longues distances: **Suède.**
 Le challenge Stockholms Bagskjutningsklubb.

à l'équipe classée première aux courtes distances: Belgique.

Le challenge du Président de la République de Pologne.
1 médaille argent avec diplôme.

TIR INDIVIDUEL

au Champion du monde: Van Kolen Adrien. Belg.

- a) Le challenge du Général I. Thord-Gray;
- b) Un objet d'art, don de M. Lippens, Ministre d'Etat, Président du Sénat.
- c) Une flèche de grand luxe, don de M. Thys, Putte.
- d) 1 médaille vermeil avecdiplôme.

aux Archers classés 2^e, 3^e et 4^e:

1 médaille argent avec diplôme;
à chacun un arc. don de MM. Delavie, Jemappes; Potums, Malines et Doizon, Hornu.
au 2^e, 2 flèches de luxe, don de M. Potums.

aux Archers classés 5^e, 6^e et 7^e:

1 médaille bronze avec diplôme;
à chacun, une série de 3 flèches, don de M. Gyselinck, Lokeren.

aux Archers classés 1^{ers} à chaque distance: 90, 70, 50 m.;

50, 35, 25 mètres:
1 médaille argent avec diplôme;
à chacun, 3 cordes, don de M. Gevaert-Geldorf, Gand.

à l'Archer classé 1^{er} à 90 mètres:

Le challenge de Messrs. F. H. Ayres Ltd. Londres.

Categorie Dames

TIR PAR ÉQUIPES.

à l'équipe championne du monde: Angleterre.

Le challenge de S. E. l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique;
La coupe des M. G. Vaxelaire, Consul Général de Pologne;
3 médailles argent avec diplômes.

à l'équipe classée seconde: Pologne.

3 médailles bronze avec diplômes.

à l'équipe classée première aux longues distances: Angleterre.

Le challenge de Messrs. Lillywhite Ltd, Londres;
1 médaille argent avec diplôme.

à l'équipe classée première aux courtes distances: Pologne.

Le challenge de S. E. le Ministre de la République Tchésoslovaque;
1 médaille argent avec diplôme.

TIR INDIVIDUEL

à la Championne du monde: M^{me} Catani-Suède.

Le challenge du Général I, Thord-Gray.
Un vase, don de S. E. le Ministre de Grèce;
1 médaille vermeil avec diplôme.

aux Archères classées 2^e et 3^e:

1 médaille argent avec diplôme;
à chacune un arc de M. Thys, Putte et D'Hondt, Cuerne;
à la 2e, une poupée, don de S. E. le Ministre de Hongrie.

aux Archères classées 4^e et 5^e:

1 médaille bronze avec diplôme;
à chacune, une série de 3 flèches, don de M. Gyselinck, Lokeren.

aux Archères classées 1^{res} à chaque distance : 70, 60, 50 mètres
50, 35, 25 mètres:

1 médaille argent avec diplôme;
à chacune, 3 cordes, don de M. Gevaert-Geldorf, Gand.

Resultats.

Section: LONGUES DISTANCES „MESSIEURS“

RESULTATS INDIVIDUELS

Ct	N O M S	NATIONALITES	90m	70m	50m	Tot.	Ct	N O M S	NATIONALITES	90m	70m	50m	Tot.
1	MM. Ing. Lenecek C.	Tchécoslovaquie	335	443	285	1063	18	MM. Capt. Hart-					
2	Dvoracek B.	„	344	339	293	976		ford G. B.	Angleterre	170	286	203	659
3	Cpt. HoggM.G.	Angleterre	321	348	263	932	19	Van Innis H.	Belgique	164	193	277	634
4	Kjelson H.	Suède	263	351	281	895	20	Camel M.	France	174	245	198	617
5	Dr. Popp J. A.	Tchécoslovaquie	297	324	241	862	21	Krajewski J.	Pologne	193	210	195	598
6	Heilborn E.	Suède	218	350	274	842	22	Liekens J.	Belgique	175	216	203	594
7	Hansson E.	„	221	344	268	833	23	Sawicki M.	Pologne	202	201	190	593
8	Casseldorfer L.	Tchécoslovaquie	319	258	234	811	24	Bernard E.	Angleterre	200	177	187	564
9	Capt. Ingham						25	Quentin G.	France	132	199	225	556
	J. G.	Angleterre	188	357	215	760	26	Barneby P. B.	Angleterre	154	193	164	511
10	Schybergson E.	Finlande	272	276	207	755	27	Yates J.	„	178	146	134	458
11	Kucera J.	Tchécoslovaquie	257	255	236	748	28	Cpt. James A.P.	„	220	119	82	421
12	Prugar B.	Pologne	281	258	188	727	29	Br. Gl. Mac-					
13	Nape M.	France	189	327	210	726		quold C.	„	106	176	121	403
14	Kessels O.	Belgique	217	237	266	720	30	De Smet E.	Belgique	68	133	190	391
15	De Rons G.	„	186	284	224	694	31	Van Der Elst F.	„	94	77	105	276
16	Crewdson B.	Angleterre	264	261	163	688	32	Melville Foster	Angleterre	82	83	83	248
17	Demare P.	France	199	272	196	667							

Section: COURTES DISTANCES „MESSIEURS“

RESULTATS INDIVIDUELS

Ct	NOMS	NATIONALITES	50m	35m	25m	Tot.	Ct	NOMS	NATIONALITES	50m	35m	25m	Tot.
1	Van Kolen Adrien	Belgique	404	195	234	833	20	Denape M.	France	359	86	105	550
2	Van Kolen Antoine	"	382	185	261	828	21	Heilborn E.	Suède	338	76	127	541
3	De Rons G.	"	347	198	272	817	22	Gasseldorfer L.	Tchécoslovaquie	315	83	128	526
4	Theeuwis A.	Hollande	328	162	264	754	23	Popp J. A.	"	298	89	137	524
5	Dvoracek B.	Tchécoslovaquie	344	124	223	691	24	Verhaeghe E.	Belgique	269	67	185	521
6	Walraevens J.	Belgique	389	126	176	691	25	Dupont A.	"	229	101	155	485
7	Liekens J.	"	352	129	202	683	26	Schybergson E.	Finlande	301	61	118	480
8	Martens J.	Hollande	369	139	175	683	27	Maassen J.	Hollande	208	86	178	472
9	Lenecek C.	Tchécoslovaquie	361	139	161	661	28	Smeyers Th.	Belgique	268	46	147	461
10	Smeyers A.	Belgique	341	118	190	649	29	Yates J.	Angleterre	287	56	116	459
11	Andriessen A.	"	290	153	202	645	30	Camel M.	France	241	94	123	458
12	Van De Stonden	Hollande	221	207	213	641	31	Boulanger L.	"	239	70	147	456
13	Van der Elst Fr.	Belgique	276	145	216	637	32	Moens H.	Belgique	297	49	92	438
14	Kjellson H.	Suède	366	95	147	608	33	Crewdson B.	Angleterre	260	63	103	426
15	Hogg M. G.	Angleterre	361	98	145	604	34	Barneby P.	"	222	69	66	357
16	Quentin G.	France	319	107	156	582	35	Bernard Ed. P.	"	241	29	67	337
17	Hansson E.	Suède	352	87	143	582	36	Hartford G. B.	"	220	30	58	308
18	Ingham J. G.	Angleterre	313	111	149	573	37	James A. P.	"	199	12	38	249
19	Kucera J.	Tchécoslovaquie	310	73	170	553	38	Melville Foster	"	123	16	40	179

RESULTATS PAR EQUIPES.

1	Tchécoslovaquie	MM. Dr. Popp J. A. Lenecek C. Gasseldorfer L.	862 1063 811	2736
2	Suède	Hansson E. Heilborn E. Kjellson H.	833 842 895	2570
3	Angleterre	Capt. Hogg M. G. Capt. Ingham J. G. Capt. Crewdson B.	932 760 688	2380
4	France	Demare P. Denape M. Camel M.	667 726 617	2010
5	Belgique	Kessels O. Liekens J. Van Innis H.	720 594 634	1948
6	Pologne	Sawicki M. Prugar B. Krajewski J.	593 727 598	1918

RESULTATS PAR EQUIPES.

1	Belgique	MM; Van Kolen Adrien Van Kolen Antoine De Rons G.	833 828 817	2478
2	Hollande	Theeuwis A. Martens J. Van den Stonden	754 682 641	2078
3	Tchécoslovaquie	Lenecek C. Kucera J. Gasseldorfer L.	661 553 526	1740
4	Suède	Kjellson H. Hansson E. Heilborn E.	608 582 541	1731
5	Angleterre	Hogg M. G. Ingham J. G. Yates J.	604 573 459	1636
6	France	Quentin G. Denape M. Camel M.	582 550 458	1590

FINALE MESSIEURS

Ct	NOMS	Nationalites	Points
1	MM; Van Kolen Adrien	Belgique	422
2	De Rons G.	"	409
3	Walraevens J.	"	404
4	Dvoracek B.	Tchécoslovaquie	370
5	Popp J. A.	"	368
6	Hansson E.	Suède	361
7	Lenecek C.	Tchécoslovaquie	348
8	Hogg M. G.	Angleterre	334
9	Kjellson H.	Suède	330
10	Heilborn E.	"	323
11	Theeuwis A.	Hollande	321 4 x
12	Martens J.	"	321 x 5
13	Van Kolen Antoine	Belgique	320
14	Liekens J.	"	272
15	Gasseldorfer L.	Tchécoslovaquie	247

EQUIPES

Belgique	MM; Van Kolen Adrien De Rons G. Van Kolen Antoine	422 409 320	1151
Tchécoslovaquie	Popp J. A. Lenecek C. Gasseldorfer L.	368 348 247	963

PRIX SPECIAL: Premier — toutes distances réunies.

LENECEK: 1724 Points.

Vèmes Championnats du Monde.

Section: LONGUES DISTANCES „DAMES“

RESULTATS INDIVIDUELS

Ct	NOMS	NATIONALITES	70 m	60 m	50 m	Tot.
1	Mmes Catani I.	Suède	380	368	275	1023
2	Cruyppeninck	France	106	346	223	975
3	Atkinson E.	Angleterre	258	427	272	957
4	Nettleton L.	"	268	277	254	799
5	Heilborn E.	Suède	247	332	208	787
6	Mauduit M.	France	249	347	157	753
7	Kurkowska J.	Pologne	285	216	222	723
8	Barneby P.	Angleterre	284	301	136	721
9	Melle Search Ph.	"	266	216	163	645
10	Mmes Janecka M.	Pologne	210	218	145	573
11	Stepien M.	"	191	256	122	569
12	Melle Williams M.	Angleterre	158	277	119	554
13	Mmes Bunsch Z.	Pologne	164	184	198	546
14	Moczulka A.	"	162	253	112	527
15	Frenot	France	119	110	174	403
16	Lindstrom H.	Suède	112	144	112	368

RESULTATS PAR EQUIPES

1	Angleterre	Mmes Atkinson E. Nettleton L.	957 799	2401
		Melle Search Ph.	645	
2	Suede	Mmes Catani I. Heilborn E. Lindstrom H.	1023 787 368	2178
3	France	Mmes Cruyppenninck Mauduit M. Frenot	975 753 403	2131
4	Pologne	Mmes Kurkowska J. Bunsch Z. Janecka M.	723 546 573	1842

Section: COURTES DISTANCES „DAMES“

RESULTATS INDIVIDUELS

Ct	NOMS	NATIONALITES	50 m	35 m	25 m	Tot.
1	Heilborn E.	Suède	324	118	151	593
2	Kurkowska J.	Fologne	303	91	133	527
3	Catani I.	Suède	317	64	144	525
4	Caluwaert R.	Belgique	259	75	173	507
5	Bunsch Z.	Pologne	281	76	133	490
6	Atkinson E.	Angleterre	311	97	76	484
7	Moczulka A.	Pologne	267	80	131	478
8	Groslet A.	Belgique	305	61	109	475
9	Nettleton L.	Angleterre	273	62	110	445
10	Mauduit M.	France	234	88	105	427
11	Kessels J.	Belgique	167	76	162	405
12	Cruyppenninck	France	288	25	76	389
13	Janecka M.	Pologne	230	40	100	370
14	Lindstrom H.	Suède	218	62	87	367
15	Barneby P.	Angleterre	221	48	98	367
16	Trousdale	"	222	62	82	366
17	Stepien M.	Pologne	224	44	85	353
18	Search Ph.	Angleterre	183	55	97	335
19	Williams M.	"	231	17	61	309
20	Macquoid C.	"	128	33	92	253
21	Frenot	France	147	35	57	239
22	Teerlinck H.	Belgique	81	27	114	222

RESULTATS PAR EQUIPES

1	Pologne	Mmes Kurkowska J. Bunsch Z. Moczulka A.	527 490 478	1495
2	Suède	Heilborn E. Catani I. Lindstrom H.	593 525 367	1485
3	Belgique	Caluwaert R. Groslet A. Kessels J.	507 475 405	1387
4	Angleterre	Atkinson E. Nettleton L. Search Ph.	484 445 335	1264
5	France	Cruyppenninck Mauduit M. Frenot	389 427 239	1055

FINALE

DAMES

EQUIPES

Ct	NOMS	Nationalites	Points
1	Mmes Catani I.	Suède	332
2	Atkinson E.	Angleterre	316
3	Kurkowska J.	Pologne	296
4	Cruyppenninck	France	290
5	Heilborn E.	Suède	280
6	Nettleton L.	Angleterre	239
7	Bunsch Z.	Pologne	233
8	Caluwaert R.	Belgique	206
9	Moczulka A.	Pologne	169
10	Mauduit M.	France	158

Angleterre	Mmes Atkinson E. Nettleton L. Search Ph.	316 239 198	753
Pologne	Kurkowska J. Bunsch Z. Moczulka A.	296 233 169	698

Communiqués Officiels du Bureau de la F. I. T. A.

1) Le Bureau de la F. I. T. A. a homologué en 1935 les championnats du monde et les records suivants:

A) CHAMPIONNE DU MONDE:

- 1) CATANI INA — Suède.
- 2) Atkinson E. — Angleterre
- 3) Kurkowska J. — Pologne.
- 4) Cruyppenninck. — France.
- 5) Helborn E. — Suède.

CHAMPION DU MONDE

- 1) VAN KOLEN ADRIEN — Belgique.
- 2) De Rons G. — Belgique.
- 3) Walwraevens — Belgique.
- 4) Dvoracek B. — Tchécoslovaquie
- 5) Popp J. A. — Tchécoslovaquie

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES.

Dames

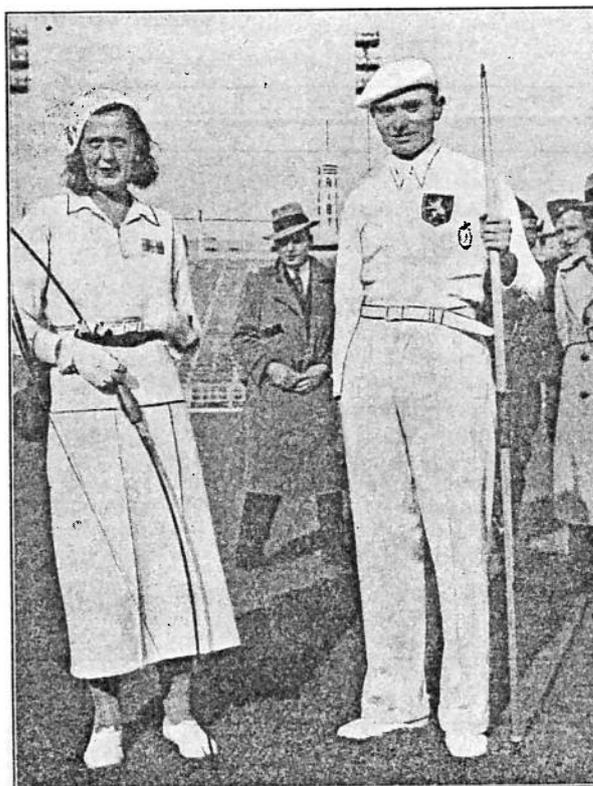
- 1) ANGLETERRE
- 2) Pologne.

Messieurs

- 1) BELGIQUE
- 2) Tchécoslovaquie



Madame Kurkowska-Spychajowa (à droite) félicite Mme Ina Catani — championne du monde.



Les champions du monde en 1935
Mme I. Catani (Suède) et Mr. Van Kolen Adrien (Belgique).

Premiers classés aux différentes distances

LONGUES DISTANCES

Resultats individuels.

Dames

A la distance de 70 mètres — Cruyppenninck, France	406 points
A la distance de 60 mètres — Atkinson E, Angleterre	427 „
A la distance de 50 mètres — Catani Ina Suède	275 „

Messieurs

A la distance de 90 mètres — Dvoracek B., Tchécoslovaquie	344 points
A la distance de 70 mètres — Ing. Lenecek C., Tchécoslovaquie	443 „
A la distance de 50 mètres — Cpt. Hogg, Angleterre	293 „

Courtes distances

Resultats individuels

Dames

A la distance de 50 mètres — Heilbrorn E., Suède	324 points
A la distance de 35 mètres — Heilborn E., Suède	118 „
A la distance de 25 mètres — Caluvaert R., Belgique	173 „

Messieurs.

A la distance de 50 mètres—Van Kolen A., Belgique	404 points
A la distance de 35 mètres — Van den Stonden, Hollande	207 „
A la distance de 25 mètres—De Rons G. Belgique	272 „

Résultats par équipes

Dames

Equipe de Pologne	1495 points
-------------------	-------------

Messieurs.

Equipe de Belgique	2478 points
--------------------	-------------

Messieurs

A la distance de 50 mètres—Van Kolen A. Belgique	404 points
A la distance de 35 mètres—Van den Stonden Hollande	207 „
A la distance de 25 mètres—de Rons G. Belgique	272 „

Résultats par équipes

Dames

Equipe de Pologne	1495 points
-------------------	-------------

Messieurs

Equipe de Belgique	2478 points
--------------------	-------------



Pendant les tirs.

B) RECORDS DU MONDE EN 1935.

Longues distances.

Résultats individuels.

Dames.

A la distance de 70 mètres — Cruyppenninck, France	406 points
A la distance de 60 mètres — Atkinson E., Angleterre	427 „
A la distance de 50 mètres — Catani Ina, Suède	275 „

Messieurs.

A la distance de 90 mètres — Dvoracek B. Tchécoslovaquie	344 points
A la distance de 70 mètres — Ing. Lenecek C. Tchécoslovaquie	443 „
A la distance de 50 mètres — Cpt. Hogg, Angleterre	293 „

Résultats par équipes

Dames

Equipe d'Angleterre	2401 points
---------------------	-------------

Messieurs.

Equipe de Tchécoslovaquie	2736 points
---------------------------	-------------

Courtes distances

RÉSULTATS INDIVIDUELS

Dames

A la distance de 50 mètres — Heilborn E. Suède	324 points
A la distance de 35 mètres — Heilborn E. Suède	118 „
A la distance de 25 mètres — Caluvaert R. Belgique	173 „

2) L'action ayant pour but l'organisation des démonstrations du tir à l'arc avant ou après les Jeux Olympiques de Berlin, n'a malheureusement pas donné de résultats. Un comité spécial fut élu lors du Congrès de Bastad, et augmenté au Congrès de Bruxelles par le représentant de la Fédération Tchécoslovaque, le dr. Popp. Ce comité après un échange prolongé de lettres a dû constater qu'il lui était impossible de fixer un terme de ces démonstrations qui conviendrait à tous les membres de la F. I. T. A., ne serait pas en collision avec les championnats du monde à Prague et pourrait être en même temps admis par le Comité organisateur des Jeux Olympiques. La date du 18 ou 19 juillet que proposait le Reichssportführer ne convenait pas aux Fédérations, ce terme étant trop éloigné de celui des championnats du monde à Prague. Par contre, le terme du 10 août qui nous arrangeait le mieux ne pouvait pas être accepté par le Reichssportführer. En outre les démonstrations de Berlin auraient provoqué des frais assez considérables (séjours des concurrents, organisation des démonstrations, propagande etc.) que ni la F. I. T. A. ni les Fédérations nationales n'étaient en état de couvrir. En vue du sus-dit nous étions forcés de renoncer aux dites démonstrations, ce qui, sans aucun doute, est une grande perte pour notre sport.

3) M. Schygbersson, Président de l'Union des Archers de Finlande s'est adressée à nous par l'intermédiaire du cpt Sixten von Hofsten, pour nous proposer ce qui suit: Il écrit: „En Finlande il a été organisé un comité ayant pour but d'assurer à ce pays l'organisation des Jeux Olympiques en 1940. Ce comité qui aurait dans ce cas-là une voix décisive au sujet du programme des Jeux, est disposé à travailler pour l'introduction du tir à l'arc à ce programme, mais à condition que la F. I. T. A. appuie les revendications de la Finlande pour l'obtention des Jeux Olympiques. Le Bureau de la F. I. T. A.

a envoyé une communication à tous ses membres leur demandant de vouloir bien intervenir en ce sens auprès de leurs représentants au Comité Olympique.

4) Conformément à la décision prise lors du Congrès de Bruxelles la F. I. T. A. a envoyé à tous ses membres le règlement du Bureau Permanent des Fédérations Internationales Sportives, les priant de lui communiquer leur avis sur l'opportunité de l'adhésion de la FITA à ce Bureau. La Fédération Grecque s'est prononcé pour l'adhésion, les Fédérations de Suède et de Pologne-contre, les autres Fédérations n'ont pas donné de réponses Cette question reste donc en suspens et devra être encore une fois discutée pendant le prochain Congrès à Prague.

5) Au mois de décembre dernier la Fédération Nationale Française s'est adressée au Président de la FITA lui demandant s'il consentirait à ce que Monsieur Carnot Président de „l'Union Internationale des Sociétés de Tir“ représente la F. I. T. A. au Congrès de Berlin. Après s'être mis en contact avec le gen. Rouppert qui jusqu'ici représentait la F. I. T. A. au C. O., le Président Pierzchala écrit à la Fédération Française qu'il

verrait très volontier le tir à l'arc défendu à Berlin par M. Carnot.

6) Le Président de la Fédération Hellénique de Tir et de Chasse nous a fait savoir qu'il fut crée un Club Hellénique de Tir à l'Arc dont le but est de travailler pour le développement de notre sport qui était tant exercé dans la Grèce antique. La Fédération Grecque s'intéresse vivement à la F. I. T. A., cependant le paiement de la cotisation annuelle rencontre des difficultés, car leur organisation ne possède pas encore l'approbation des autorités et aussi a cause du contrôle des devises.

7) L'Union de Tir à l'Arc de Tchécoslovaquie s'est adressée au Président de la F. I. T. A. pour lui offrir la dignité du Vice-Président des Championnats du Monde à Prague dont le Président d'Honneur est le Primatora de Prague Mr. Karol Hasek et qui se joueront sous le patronnage de Mr. Benes Président de la République Tchécoslovaquie. Le dr. Pierzchala a accepté la dignité qui lui fut offerte en remerciant la Fédération Tchécoslovaquie de l'honneur faite à la F. I. T. A.



Messieurs: O. Magniette, De Rons, Adrien et Antoine Van Kolen.

Partie non — officielle.

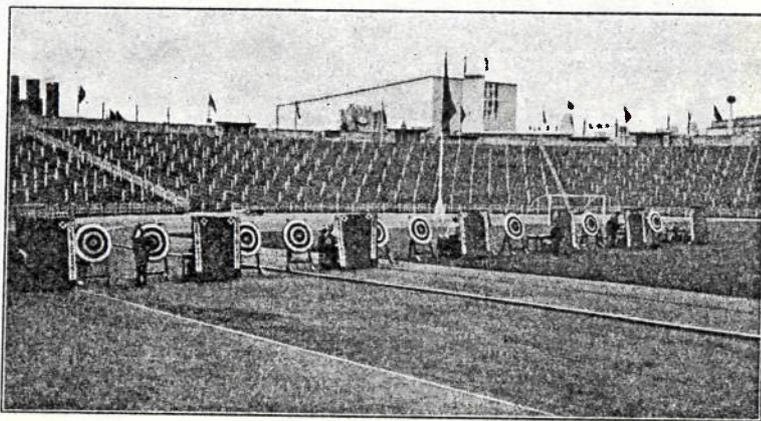
Remarques sur le nouveau règlement des championnats du monde.

Quant on observe les championnats du monde il est aisé de constater que les systèmes et les conditions de ces championnats sont différents chaque année et ne dépendent que des organisateurs.

Il faut en chercher la cause dans le règlement de la F. I. T. A. qui manque de précision et ne prévoit pas certaines questions — très nombreuses — dont la plus importante est celle du système des championnats.

Les flèches sont retirées soit par les archers eux-mêmes soit par les juges qui ne font que signaler les résultats, en renvoyant les flèches par les boys. Ces détails-là ne sont régles par aucune prescription.

Le rôle du capitaine de l'équipe n'est pas non plus assez clairement défini. Aucun des articles du règlement de la F. I. T. A. n'établit s'il est permis au capitaine de l'équipe de se tenir près des concurrents pendant les



Vue générale du stand de tir à l'arc au stade du Centenaire à Heysel-Bruxelles.

Chaque pays les organise selon ses systèmes locaux, sans tenir compte s'ils sont connus des autres nations. Souvent les représentants d'une nation prennent connaissance du système qui les obligera, seulement au cours des championnats, ce qui ne peut pas rester sans influence sur les résultats obtenus par les tireurs.

Prenons comme exemple le tir aux remparts ou au chevalets. Tous ceux qui connaissent un peu le tir à l'arc savent combien ces deux modes de tir diffèrent l'un de l'autre. Il faut beaucoup de temps et d'entraînement pour s'habituer à tirer aux chevalets, si dans son pays on tire aux remparts. Si, par surcroît nous avons le tir à deux cibles, les archers qui sont habitués à tirer d'un côté, sont complètement désorientés et les résultats obtenus ne font pas valoir les véritables capacités des compétiteurs. Ce système donne de grands avantages à celui qui connaît le mode adopté dans les championnats du monde, et les chances devraient donc être égales pour tous les tireurs.

Passons maintenant aux tirs. On peut dire sans exagération qu'autant qu'il y a de nations affiliées à la F. I. T. A., autant on voit de systèmes de diriger les tirs. Certaines nations les dirigent par un coup de sifflet, d'autres par un commandement etc. Quelquefois les places sont désignées pour l'équipe entière, une autre fois on les désigne par tirage au sort ou au moyen d'une clef spéciale.

tirs, d'observer et de leur communiquer les résultats et de contrôler le pointage (dans le cas où les flèches sont retirées par les juges), de rapporter les flèches au concurrent, si celui-ci est mal disposé, de faire des réclamations au nom du concurrent etc. En un mot ni les droits ni les devoirs du capitaine de l'équipe ne sont définis par le règlement. Ce manque provoque souvent des commentaires contradictoires, des discours inutiles et même des querelles.

Il n'y a pas non plus de règlement précis en ce qui concerne les concurrents et les équipes. On ne sait pas, par exemple, si, dans le cas où un tireur casse son arc ou rompt la corde, il faut attendre qu'il les ait réparés (combien de temps?), l'omettre dans son tour et cette section, en lui comptant un zéro pour les épreuves omises, ou lui permettre de tirer ses sections à la fin des tirs. De même le règlement ne dit pas s'il est permis à l'archer d'essayer l'arc et les flèches au cours des championnats, avant ou après les tirs du jour. Ceci est cependant de la plus grande importance, surtout pour ceux des compétiteurs, qui, ayant endommagé leur instrument de tir, veulent se servir d'un autre qu'il n'ont pas encore essayé.

Il conviendrait aussi de préciser les traits qui se font sur les arcs, les flèches, les cordes et les mains. Le règlement actuel ne dit pas assez nettement si ce trait doit être fait de manière qu'on ne puisse

l'effacer pendant le tir ou s'il peut être changé à volonté. Nous ne savons pas s'il ne doit y avoir qu'un seul trait sur l'arc, la corde, la flèche ou s'il peut y avoir un sur chacun de ces objets. Il faudrait aussi préciser l'emploi par certains tireurs de noeuds sur la corde.

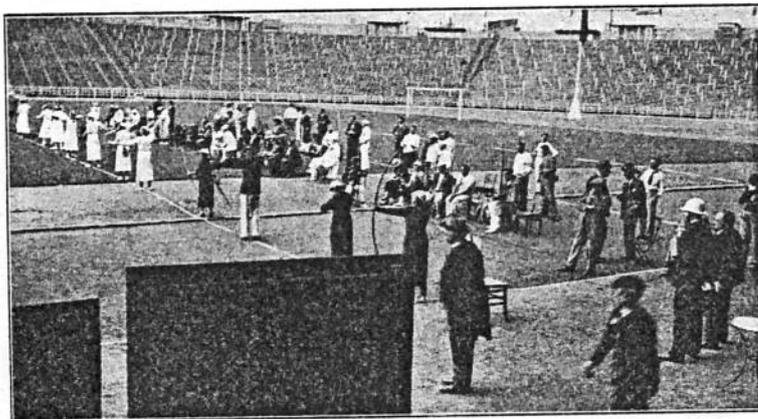
Il est nécessaire de même de régler la question des cibles, du classement et des réclamations. Le règlement actuel ne précise ni l'angle de l'inclinaison de la cible, ni sa hauteur au dessus du sol. Ces deux questions sont cependant trop importantes pour être négligées.

Il faut établir une fois pour toutes la largeur de la raie qui sépare la zone en deux parties, dans les tirs à 50 metres, courtes distances. Le règlement prévoit

les deux épreuves, faut-il que la composition des équipes soit identique dans les deux sections, ou peut-elle être différente? Cette question devrait être précisée par un paragraphe spécial, car elle présente un problème de la plus grande importance lors de la composition des équipes.

Une question qui demande explication est aussi celle des réclamations. et des plaintes. Il faut dire: qui a le droit de réclamer, et de protester, au nom de qui; de quelle manière, auprès de qui, à quelle terme, et si, en protestant, on est obligé de déposer un caution.

Toutes les questions ci-dessus énumérées exigent une définition nette et précise afin d'éviter une interpré-



Les concurrents sur le stand.

que dans le cas où une flèche aura touché cette raie de son côté intérieur (plus près du centre) le resultat est compté pour meilleur; donc, si cette raie est plus large, elle donnera des avantages injustes aux tireurs, si elle est plus étroite-elle sera à leur prejudice.

Le classement non plus n'est pas tout à fait réglé, car nous ne savons pas comment faut il classer deux compétiteurs ayant obtenu le même nombre de points. Il est nécessaire aussi d'éclaircir la question du classement des resultats obtenus par une équipe dans les deux épreuves. Pour qu'une nation soit classée dans

tation variée du règlement. Malheureusement le règlement actuel passe sous silence les problèmes les plus importants. Il conviendrait de le présenter à la discussion au Congrès et de créer un nouveau règlement, qui tiendrait compte de toutes les question, pouvant surgir au cours des championnats. Il serait à désirer qu'en élaborant ce règlement on prenne aussi en considération la question des records qui jusqu'ici n'est point réglé.

Jan Pakuła.

Le Tir à l'Arc dans la Pologne d'autrefois.

Il est presque certain que les Polonais connaissent le tir à l'arc depuis les temps les plus éloignés. Nous en trouvons le premier témoignage dans la chronique allemande de Thietmar, datant du siècle XI. Les flèches sont l'arme la plus puissante des Polonais", dit il. Cette opinion, d'autant plus flatteuse, qu'elle est emise par un étranger, représentant de la nation avec laquelle la Pologne était en guerre, paraît être juste et impartiale.

Les armées des rois polonais, Mieszko I et Bolesław Chrobry, connaissaient donc l'arc et l'employaient souvent contre l'ennemi. En 1005, cachés dans les forêts humides au bord de la Sprée, les archers polonais ont dispersé les troupes de Bavaois et de Tchèques qui

venaient au secours de Henri II. En 1015 les archers polonais ont attaqué le camp des vassaux de Henri II près de Krosno et ont mis les Allemands en défaite: 200 chevaliers des plus vaillants ont succombé, entre autres les comtes Gero et Folkmar. En 1017 la méthode habituelle du roi Bolesław Chrobry était de dissimuler dans les cachettes les archers qui tourmentaient les troupes de l'empereur par des flèches, lancées d'une distance de quelques centaines de pas.

Au temps du roi Bolesław Krzywousty, (siècle XII) les troupes, rangées pour la bataille, étaient composées d'archers, suivis de fantassins qui étaient armés de lances. Selon Kromer les soldats ainsi rangés frappaient de loin l'ennemi à l'aide de flèches et de près à l'aide de

lances et le mettaient en déroute. L'historien Strykowski nous décrit comme suit une escarmouche entre les Polonais et les Ruthènes: „Les Polonais commencèrent tout d'abord à tirer sur les Ruthènes avec des arbalètes. Les Ruthènes, aidés de Tatares et de Lithuaniens, tiraient des arcs. Avant que le Polonais ait une fois soulevé son arbalète avec le levier, les Ruthènes

Sarnicki vers 1576 parle de l'arc en ces termes: „C'est une arme ancienne, mais jusqu'ici très célèbre, bonne pour la défense et agile. L'arc est de trois grandeurs: l'arc anglais de la hauteur de l'homme et dont le bout ou „tirant" est appuyé sur le sol au moment du tir. L'autre, celui dont se servent les Turcs, est tellement petit qu'on doit le tendre à l'aide d'un an-



L'équipe de Pologne aux concours internationaux de Bruxelles.

en abattaient quelques dizaines avec leurs flèches agiles“. Nous voyons que les arbalètes étaient connues des Polonais déjà au XIII siècle. Cette arme mécanique dont le maniement n'exige pas autant de force et d'adresse que celui de l'arc, était alors généralement employée par les chevaliers polonais. Quoique le canon 29 du synode de Lateran a interdit l'emploi des arbalètes contre les chrétiens, cette arme étant plus cruelle et plus meurtrière que l'arc, on ne s'en servait pas moins. L'infanterie polonaise était armée d'arbalètes dans toutes les batailles du XII, — XIV siècle et même jusqu'à la moitié du XV siècle. Dans la célèbre bataille de Grunwald où l'ordre Teutonique fut anéanti, les Polonais tiraient des arbalètes et leurs alliés, les Tatares et les Lithuaniens — des arcs.

La manière de combattre était alors fort curieuse: les arbalétriers se tenaient derrière les soldats et tiraient au-dessus de leurs têtes.

Pendant une attaque de cavalerie la tâche des arbalétriers consistait à abattre les chevaux sous les cavaliers.

Sous l'influence de l'Orient l'arc commence à revenir à son rôle d'autrefois. Vers la moitié du XVI siècle l'arbalète, qui jusqu'ici rivalisait avec succès avec l'arc, commence à lui céder sa place. Depuis l'année 1546 l'emploi de l'arc, peu rependu au début, devient de plus en plus général, enfin vers 1552 et 1558 des régiments entiers sont armés des arcs. La raison en est probablement dans le fait, que les premières armes à feu étaient très lourdes. L'arbalète, aussi lente et difficile à manier, ne pouvait pas leur faire concurrence, l'arc, par contre, léger et dont on tirait bien plus vite, complétait admirablement l'arme à feu et remplissait le rôle qui incombait plus tard au pistolet, dans les combats à courtes distances.

neau, le troisième, de grandeur moyenne, au tir très rapide, est le meilleur“. L'anneau dont parle Sarnicki servait à accrocher la corde pour mieux la tendre; on le passait au pouce.



Le championne de Pologne Mme Kurkowska Spychajowa au stand de tir à l'arc à Heysel-Bruxelles.

Le type de l'arc le plus répandu en cette époque là est celui de l'arc court qu'on peut toujours avoir avec soi. C'est surtout la cavalerie qui adopte de nouveau l'emploi de l'arc — Les „Lisowczyk”, connus de leur bravoure au début du XVIII siècle, n'étaient armés que des arcs.

L'arc est en usage pour la défense personnelle et pour la chasse.

Voici une description de la chasse, tracée par Kromer:

On fait chez nous la chasse aux aurochs qui ayant quitté leur troupeau, s'en vont solitaires par les plaines de la Podolie. Les chasseurs à cheval, armés d'arcs et de flèches, se placent en cercle; l'un d'eux s'approche de la bête, lui lance une flèche et se sauve à toute vitesse, poursuivi de l'aurochs blessé et fou de douleur. Un autre chasseur tire en ce moment. L'aurochs abandonne le premier chasseur pour se précipiter sur le second et ainsi de suite, jusqu'à ce que la bête tombe de fatigue et de blessures.

Le vainqueur des Turcs à la bataille de Vienne (1683) le roi Jan Sobieski était un fameux archer. C'est au temps de son règne qu'eut lieu un incident, décrit dans les mémoires d'un gentilhomme, nommé Pasek. Une troupe de comédiens français est arrivée à Varsovie

pour y donner une représentation. L'un des épisodes du spectacle représentait le triomphe de l'empereur d'Allemagne sur les Turcs. Les gentilhommes polonais, n'étant pas habitués au théâtre, en furent tellement indignés, qu'ils sortirent leurs arcs et commencèrent à tirer sur les acteurs, parmi lesquels plusieurs furent blessés et tués.

A mesure que l'on cesse de se servir de l'arc comme d'une arme de défense, elle devient l'ornement du chevalier. Dans les dernières années du XVIII siècle beaucoup de gentilhommes portaient des arcs à la ceinture, dans des fourreaux recherchés.

La fin du XVIII siècle marque le déclin de la tradition du tir à l'arc. N'étant plus soutenue par les Confréries de Tir qui échangeaient de bonne heure l'arbalète et l'arc contre l'arme à feu, cette tradition fut oubliée et ne ressuscite que dans les derniers temps sous une forme toute autre, celle du sport moderne, éloigne de tout but pratique. On emprunta à l'Angleterre le matériel et le système des tirs. La seule trace des anciennes coutumes, et le symbole de l'attachement à la tradition délaissée, est le „tir royal”, au cours duquel les archers polonais mesurent chaque année leurs forces pour gagner ce glorieux titre.

Zygmunt Łotocki.

COMMUNIQUÉ de la RÉDACTION

Tous les membres de la F. I. T. A. reçoivent gratuitement le Bulletin Officiel de la F. I. T. A.

Les Nr. 1, 2 et 3 du Bulletin sont à recevoir au Secrétariat de la F. I. T. A., contre versement de la somme de 5 frs. par exemplaire.

Prix de réclames: 1 page — 400 frs. fr., 1/2 page — 200 frs. fr., 1/4 de page — 120 frs. fr.

Rédaction: Varsovie, 3, rue Myśliwiecka.

Editeur: F. I. T. A.

Rédacteur: Juljan Lucjan Leśniewski